HEBDO
Campus

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Vol. 36, no 14

8 décembre 2005

IRSC : importante subvention à Marc Surette pour faire une étude sur l'athérosclérose

Le chercheur Marc Surette, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en métabolisme cellulaire des lipides et professeur à la Faculté des sciences, a reçu une subvention de 278 037 $ s'échelonnant sur une période de trois ans des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Cette contribution permettra au professeur Surette de faire une étude sur l'athérosclérose, une maladie qui cause l'obstruction des artères et qui est à l'origine de la plupart des maladies cardiovasculaires, notamment les crises cardiaques et les accidents cérébraux vasculaires.

L'athérosclérose est la première cause de mortalité au Canada et dans le monde. Il a été récemment déterminé que les individus porteurs de certaines mutations génétiques héréditaires sont à risque de développer cette maladie, et que ce risque peut être aussi important que les effets reliés, par exemple, au diabète ou au tabagisme.

Intitulée *Rapport entre le génotype du promoteur de l'arachidonate 5-lipoxygénase et la capacité de biosynthèse des produits de la 5-lipoxygénase*, la recherche de M. Surette vise à déterminer les changements de l'expression de gènes chez les individus porteurs de ces mutations et l'impact de ces changements sur les cellules impliquées dans le développement de l'athérosclérose.

Cette étude devrait révéler comment ces mutations entraînent un développement accéléré de la maladie, permettant l'élaboration de stratégies, nutritionnelles ou autres, pour contourner cette prédisposition génétique au développement de maladies cardiovasculaires.

Cette subvention fait suite à une première contribution des IRSC de près de 250 000 $ accordée au professeur Surette en 2004 dans le but de financer une étude sur les acides gras et le traitement des maladies proliératives telles que le cancer et les maladies auto-immunes notamment le Lupus érythémateux et l'arthrite rhumatoïde.

Rappelons que Marc Surette est professeur au Département de chimie et de biochimie et directeur de la Chaire de recherche du Canada en métabolisme cellulaire des lipides depuis janvier 2004. Il possède une vaste expérience à la fois dans le secteur privé et dans le milieu universitaire.

Il a travaillé à la recherche et au développement au sein de la société Pilot Therapeutics, entreprise biopharmaceutique des États-Unis. Auparavant, il a été professeur à la Faculté de médecine de l'Université Laval et à la Wake Forest University School of Medicine, à Winston-Salem, aux États-Unis.

Les Instituts de recherche en santé du Canada forment ensemble l'organisme de recherche en santé du gouvernement du Canada. Leur objectif est de développer de nouvelles connaissances scientifiques et de favoriser leur application en vue d'améliorer la santé, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé canadien.

Composés de 13 instituts, les IRSC offrent un leadership et du soutien à près de 10 000 chercheurs, chercheuses et stagiaires en santé à l'échelle nationale.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements au sujet des IRSC en consultant le site Web à l'adresse

http://www.cihr-irsc.gc.ca/.

Les personnes intéressées peuvent joindre le professeur Marc Surette au numéro 858-4293.

INAUGURATION DE LA SALLE DES ANCIENS *- L'assemblée générale annuelle de l'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton, Campus de Moncton, a eu lieu dans la nouvelle Salle des anciens, située au rez-de-chaussée du pavillon Léopold-Taillon. Lors de l'inauguration, le Dr Roland Maurice a fait don à l'AAAUM d'une de ses sculptures, intitulée « L'Amitié ». La photo nous fait voir, de gauche à droite, Thérèse Landry-Martin, ancienne présidente de l'AAAUM; Ronald LeBreton, président actuel de l'AAAUM; Dr Roland Maurice, ancien président de l'AAAUM; et le recteur, Yvon Fontaine.*

Nouvelle résidence étudiante au Campus de Shippagan

Le Campus de Shippagan vient de procéder à l'inauguration de sa nouvelle résidence étudiante.

Trente-huit étudiants et étudiantes logent actuellement dans cette nouvelle résidence qui comprend 42 chambres privées à l'intérieur d'unités de logement de deux ou trois chambres. Chaque unité comprend également une salle de bain et une cuisine. Des salons communs sont aménagés à chaque étage.

« Cette résidence a été construite afin de répondre aux besoins des étudiants et étudiantes d'être à proximité du campus, une tendance de plus en plus répandue dans beaucoup d'universités au Canada, de dire Ronald Duguay, directeur des Services aux étudiants. Ils sont heureux également d'habiter un logement où ils peuvent créer un réseau d'amis plus facilement, favorisant ainsi leur intégration aux études universitaires. »

L'édifice est situé à l'angle de la 11e Rue et de l'avenue de l'Église, tout près du Pavillon sportif, de la bibliothèque et des services. « Et, très bientôt nous l'espérons, près de la nouvelle piscine régionale », mentionne quant à lui Cédric Landry, président de l'Association étudiante du Campus de Shippagan.

Avec cette nouvelle résidence, la capacité de logement au campus passe de 24 à 66 chambres. Tous ces logements sont branchés au réseau informatique du Campus de Shippagan permettant à chacun d'accéder sans frais à Internet à partir de sa chambre.

La photo nous fait voir, de gauche à droite, Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice du Campus de Shippagan; Paul Robichaud, député de Lamèque-Shippagan-Miscou et ministre des Transports; Cédric Landry, président de l'Association étudiante; le recteur, Yvon Fontaine; Romain Losier, de Foulem Construction; Jacques Boucher, architecte; et Armand Caron, vice-recteur sortant du Campus de Shippagan.

Rapport annuel 2004-2005 sur le Web

Les membres de la communauté universitaire sont priés de noter que le Rapport annuel 2004-2005 de l'Université de Moncton est maintenant disponible à partir de la page d'accueil du site Web de l'Université (www.umoncton.ca), sous la rubrique Nouveautés.

Des exemplaires sont également disponibles au secrétariat des Relations universitaires, pièce 201 du pavillon Léopold-Taillon.

Fermeture de La Chaudière

Du 11 au 16 juin 2006 inclusivement, La Chaudière sera fermée pour nettoyage, réparation et inspection annuelle. Il n'y aura ni vapeur ni eau chaude pendant cette période et le Service alimentaire sera fermé.

Pour limiter les inconvénients, Charles Maillet, directeur du Service d'entretien et de réparation, vous demande de planifier vos activités à l'avance.

Merci de votre collaboration.

Renseignements : 858-4150.

Lancement d'un livre de recettes santé

L'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales fera le lancement d'un livre de recettes santé préparé par les étudiantes et étudiants du programme de nutrition, le mercredi 14 décembre à 14 h 30 dans le carrefour situé au sous-sol du pavillon Jacqueline-Bouchard. Les fonds recueillis avec la vente de ce livre seront versés à la Banque alimentaire de Moncton.

Bienvenue à tous et à toutes.

Anne Robichaud est nommée au CNERH

Sr Anne Robichaud, formatrice associée au programme de formation en éthique de la santé au Campus de Moncton, a été nommée au Conseil national d'éthique en recherche chez l'humain pour un mandat de trois ans.

Le Conseil national d'éthique en recherche chez l'humain est un organisme non gouvernemental fondé en 1989 et incorporé en 2003 à titre de personne morale à but non lucratif.

Il est parrainé par les Instituts de recherche en santé du Canada, Santé Canada et le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Il regroupe des membres volontaires qui s'intéressent à la promotion de sa mission qui est de favoriser la protection et le bien-être des sujets humains participant à la recherche, et d'encourager le respect de normes éthiques rigoureuses en matière de recherche faite avec des humains.

Concert de Noël du Chœur des Aboiteaux

Le Chœur des Aboiteaux, dirigé par Paula Hébert, présentera son concert de Noël, le dimanche 11 décembre à 15 heures au Central United Church, situé au 150, rue Church à Moncton.

Les choristes interpréteront des chants de Noël traditionnels ainsi que le Magnificat de Pachelbel. Ils seront accompagnés à l'orgue et au piano par Louisette Godbout. Les billets au coût de 10 $ sont en vente auprès des choristes et à l'entrée lors du concert.

Le projet de gestion des écosystèmes se poursuit toujours au Burkina Faso

La collaboration entre l'Université de Moncton et l'Université de Ouagadougou, au Burkina Faso, s'intensifie cette année avec le début du travail sur le terrain dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. Les chercheurs réactualiseront l'état de la situation et consulteront la population des communautés visées dans le cadre de ce projet de gestion des écosystèmes.

Selon Maurice Thériault, gestionnaire du projet, la réactualisation de l'état de la situation est maintenant nécessaire puisque cette région du Burkina Faso a connu d'importants changements de population récemment, notamment à cause d'événements politiques en Côte d'Ivoire.

« Les premières activités avec l'Université de Ouagadougou commencent maintenant en faisant de la recherche sur le terrain, dit-il. Nous préconisons une méthode participative pour permettre à la population de participer. Les gens sont là et connaissent bien le terrain. S'ils sont renseignés et bien guidés, ils pourront trouver les solutions eux-mêmes. »

Les problèmes environnementaux sont nombreux dans cette région du globe et, grâce à cette consultation publique, les chercheurs pourront déterminer quels problèmes il faudra affronter. Par exemple, il y a toute la question de l'avancement du désert à cause de la pluviométrie en baisse depuis une quinzaine d'années. « Cela pose un problème de migration de la population, ce qui, à son tour, pose des problèmes d'adaptation, ajoute M. Thériault. La population serait en mesure de modifier ses cultures si elle avait les connaissances. Le blé pousse peut-être bien dans cette région, mais peut-être que la culture d'une autre céréale serait mieux. »

La culture du coton est aussi une problématique qui sera abordée avec les villageois des deux communautés pilotes, Kombili et Siéna. Le coton est la principale exportation du Burkina Faso et sa culture demande des grandes étendues de sol qui sont menacées par la désertification et les faibles pluies.

D'autres exemples de projets avec les villageois pourraient être des activités dans le domaine alimentaire et du reboisement. « Nous pourrions examiner les cultures potagères avec lesquelles les gens se nourrissent et peut-être essayer de nouvelles pratiques. Nous pourrions faire de la plantation d'arbres», propose M. Thériault en ajoutant que le projet vise donc à apporter une approche scientifique aux problèmes qui se posent, le tout en consultation avec la population.

Par ailleurs, M. Thériault envisage une collaboration accrue au projet des diverses facultés et écoles de l'Université de Moncton au cours des prochaines années. «L'environnement est un lien entre tous les départements puisqu'on doit fusionner les éléments scientifiques, socioéconomiques et culturels », conclut-il.

Le gouvernement canadien, par le biais de l'Agence canadienne de développement international, a accordé une subvention de près de 2,5 millions de dollars à l'Université de Moncton pour la réalisation de ce projet d'éducation et de formation en sciences de l'environnement dans ce pays de l'Afrique de l'Ouest.

Échelonné sur six ans, le projet veut ainsi développer la capacité de formation et de recherche-action de l'Université de Ouagadougou en gestion de la conservation des écosystèmes basée sur les activités communautaires au Burkina Faso.

Les membres de l'équipe de ce projet à l'U de M sont Jean-Guy Vienneau, directeur du projet; Maurice Thériault, gestionnaire du projet; Omer Chouinard, du programme de maîtrise en études de l'environnement en l'absence de Jean-Paul Vanderlinden en congé sabbatique; Kabule Weva, de la Faculté des sciences de l'éducation; Ibrahim Ouattara, de la Faculté des arts et des sciences sociales; Carole Tranchant, de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales; Liette Vasseur, anciennement de la Chaire d'études K.-C.-Irving en développement durable et maintenant de l'Université Laurentienne; et Benoît Bourque, directeur du Bureau de la coopération et des échanges internationaux.

Renseignements : 858-4828.

BOURSES DE PATRIMOINE CANADIEN *- Le ministère du Patrimoine canadien a offert des bourses de mérite et de recrutement d'une valeur de 30 000 $ à 11 bénéficiaires de la Faculté de droit. La photo nous fait voir, de gauche à droite, 1re rangée : Jérémie Benchitrit, de l'Ontario, 1re année, bourse de recrutement de 1 000 $; Malaïka Bacon-Dussault, du Québec, 1re année, bourse de recrutement de 2 000 $; Guillaume Dragon, du Manitoba, 1re année, bourse de recrutement de 3 000 $; Amy Secord, de l'Ontario, 1re année, bourse de recrutement de 2 000 $; Mathieu Lambert-Bélanger, de l'Ontario, 1re année, bourse de recrutement de 2 000 $; Jean-Bernard Lafontaine, directeur exécutif régional de Patrimoine canadien; Robert L. LeBlanc, vice-doyen de la Faculté de droit; Richard Nolin, de l'Ontario, 1re année, bourse de recrutement de 3 000 $; Christine Thibert, de l'Alberta, 1re année, bourse de recrutement de 5 000 $; Daniel Caron, de l'Alberta, 3e année, bourse de mérite de 3 000 $; Tammy Lamarche, de l'Ontario, 3e année, bourse de mérite de 3 000 $; et Shankar Kamath, de la Colombie-Britannique, 2e année, bourse de mérite de 3 000 $. Melissa Burkett, du Manitoba, 3e année, bourse de mérite de 3 000 $, était absente au moment où fut prise la photo.*

Concours du prix d'entrepreneuriat étudiant 2005

Le Prix d'entrepreneuriat étudiant souligne et soutient les étudiants et les étudiantes d'université ou de collège communautaire qui songent à établir et à exploiter une entreprise innovatrice axée sur le savoir au Nouveau-Brunswick.

Parrainé par la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick, le concours d'une valeur de 70 000 $ en prix est destiné à ceux et celles qui recevront leur diplôme dans l'année du concours et qui sont disposés à s'engager pendant une année entière à développer leur nouvelle entreprise au Nouveau-Brunswick.

Il y aura des catégories distinctes mais de valeur égale de 35 000 $ en prix pour les étudiants et étudiantes d'université et des collèges communautaires : 1er prix - 20 000 $, 2e prix - 10 000 $, et 3e prix, - 5 000 $.

Ces prix d'entrepreneuriat encourage les qualités entrepreneuriales des étudiantes et étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Nouveau-Brunswick, soutient les meilleurs projets d'entreprises innovateurs proposés par les étudiants et étudiantes; crée un forum de rencontre entre investisseurs et entrepreneurs de renom d'une part et les étudiants et étudiantes entrepreneurs d'autre part dans le but de favoriser les investissements dans les nouvelles entreprises proposées, encourage les finissants et finissantes à démarrer une entreprise axée sur l'innovation, permet aux personnes participantes de recevoir des commentaires pertinents sur leurs projets d'entreprise, et offre aux équipes gagnantes un encadrement en matière de gestion d'entreprise.

Les étudiants et étudiantes qui recevront leur diplôme entre janvier et décembre 2006 peuvent participer à ce concours. Les entreprises admissibles doivent être axées sur la mise au point et la commercialisation de produits, services ou technologies à caractère innovateur.

La date limite pour la présentation de projets est le 2 mars.

Renseignements :
Robert J. Cormier, au 858-4513.

Exposition d'ouvrages en sociologie présentée à la Bibliothèque Champlain

Pour faire la promotion de la recherche, du développement et de la création à l'Université de Moncton, la Faculté des études supérieures et de la recherche, avec l'aide de la Bibliothèque Champlain, organise une série d'expositions d'ouvrages publiés par des chercheuses et des chercheurs.

Une exposition d'ouvrages publiés par des chercheuses et des chercheurs du Département de sociologie est en montre à la Bibliothèque Champlain jusqu'au 19 décembre. Les personnes intéressées sont invitées à visiter cette exposition.

BOURSES DE LA FONDATION POUR L'AVANCEMENT DU DROIT *- La Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick a offert des bourses de mérite et de recrutement d'une valeur de 60 000 $ à 18 bénéficiaires de la Faculté de droit. La photo nous fait voir, de gauche à droite 1re rangée, : François Aucoin, de Moncton, 1re année, bourse de recrutement de 3 000 $; Mélanie Marquis, de Grand-Sault, 3e année, bourse de mérite de 5 000 $; David Comeau, de Tracadie-Sheila, 1re année, bourse de recrutement de 1 000 $; Mélodie Lagacé, d'Edmundston, 1re année, bourse de recrutement de 10 000 $; et William Van't Veld, de Riverview, 1re année, bourse de recrutement de 1 000 $; 2e rangée; Tina Bard, de Moncton, 1re année, bourse de recrutement de 1 000 $; Isabelle Boudreau, de Petit-Cap, 3e année, bourse de mérite de 2 500 $; Guylaine Boudreau, de Moncton, 1re année, bourse de recrutement de 1 000 $; Jo-Anne Moore, de Dieppe, 1re année, bourse de recrutement de 2 000 $; Robert L. LeBlanc, vice-doyen de la Faculté de droit; Mathieu Caissie, de Cocagne, 2e année, bourse de mérite de 2 000 $; Malika Levesque, de Shédiac, 1re année, bourse de recrutement de 4 000 $; Yves Goguen, de Cocagne, 1re année, bourse de recrutement de 4 000 $; Christa Bourque, représentante de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick; Bertin Cyr, de Moncton, 1re année, bourse de recrutement de 8 000 $; Julie Emond, de Saint-Léonard, 3e année, bourse de mérite de 2000$; Adèle Savoie, de Néguac, 2e année, bourse de mérite de 5 000 $; Jessica Lavoie, de Saint-Basile, 2e année, bourse de mérite de 3 000 $; et Geneviève Jean, de Pointe-Brulée, 2e année, bourse de mérite de 2 500 $. Julie Gorman, de Fredericton, 3e année, bourse de mérite de 3 000 $, était absente au moment où fut prise la photo.*

Campagne Centraide
Objectif dépassé

La campagne Centraide auprès de la communauté universitaire a dépassé son objectif initial puisqu'elle a amassé plus de 26 000 $.

Le comité d'organisation tient à vous remercier chaleureusement encore une fois pour votre grande générosité. Le président de la campagne, Julien Chiasson, et le recteur, Yvon Fontaine, remercient également d'une façon toute spéciale toutes les personnes bénévoles.

Voici les personns gagnantes des prix offerts par différents services de l'U de M : Emery Ouellet et Ghislaine Lanteigne – une carte du Ceps Louis-J.-Robichaud de trois mois (valeur de 40 $); Ginette Benoît et Rose-Hélène Lanteigne – un chèque-cadeau de 20 $ de la Librairie acadienne; Ronnie-Gilles LeBlanc – un chèque-cadeau de 50 $ de Sodexho; Lucille Allen et Omer Robichaud – un certificat du Service de sécurité pour stationnement annuel (valeur de 132 $).

Lancement d'un service d'accès sans fil au réseau du Campus de Moncton

La Direction générale des technologies laisse savoir aux étudiants, étudiantes et membres du personnel du Campus de Moncton qu'il est maintenant possible d'avoir un accès sans fil au réseau de l'Université à partir de votre ordinateur portable.

La phase I du projet d'accès sans fil au réseau couvre au complet la Bibliothèque Champlain et les édifices de la Faculté d'ingénierie ainsi que plusieurs zones d'accès au campus telles la cafétéria, l'Osmose, des salons étudiants, les locaux de vidéoconférence et plusieurs salles de réunion. Des affiches bleues indiquent la présence des zones sans fil au campus.

Lors de la prochaine phase du projet, le service sera étendu à d'autres édifices et locaux du campus notamment la nouvelle section du Centre étudiant, les salons étudiants ainsi que le pavillon Rémi-Rossignol.

Pour utiliser le réseau sans fil, il faut un ordinateur portable qui est muni d'une interface sans fil et enregistré avec la Direction générale des technologies, de même qu'un identifiant et un mot de passe pour s'authentifier au réseau et configurer adéquatement son ordinateur pour s'assurer un accès protégé aux services de l'Université.

Pour connaître les endroits où sont accessibles les services sans fil, pour configurer vos équipements et connaître les conditions d'utilisation, nous vous invitons à consulter la documentation disponible sous la section «Services» du site Web www.umoncton.ca/dgt ou encore joindre le service à la clientèle de la Direction générale des technologies, au numéro 863-2100.

MEMBRES DU CONSEIL DES GOUVERNEURS *- Le Conseil des gouverneurs constitue, avec le Sénat académique, l'une des deux instances supérieures de l'Université de Moncton. Investi des pouvoirs de direction, le Conseil est composé de 27 membres votants, dont 20 proviennent de l'extérieur de l'Université et y siègent de façon bénévole. Le recteur et vice-chancelier, trois membres du corps professoral et trois étudiants ou étudiantes en font également partie. Sept autres membres de la direction assistent aux réunions à titre d'invités. La photo nous fait voir les personnes qui siègent au Conseil des gouverneurs pour l'année 2005-2006. Assis, il y a Pauline Roy, membre du Comité exécutif (Nord-Est); Colette Landry Martin, secrétaire générale; Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier; Louis R. Comeau, chancelier; Dr Jeannot Castonguay, président du Conseil (Nord-Ouest); Pauline Banville-Pérusse, vice-présidente du Conseil et membre du Comité exécutif (Nord-Ouest); et Jean-Guy Finn, membre du Comité exécutif (Fredericton); 2e rangée : Neil Boucher, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice du Campus de Shippagan; Chadia Moghrabi, professeure (Campus de Moncton); Cédric Landry, étudiant (Campus de Shippagan); Lise Bastarache (Montréal), Alida Léveillé-Brown (Nord-Est), Raymond Chiasson (Nord-Est), Annie C. Daneault (Nord-Ouest), Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée; Paul-Émile Benoit, directeur du Service des communications au Campus de Moncton; et Paul Albert, vice-recteur du Campus d'Edmundston; 3e rangée : Nassir El-Jabi, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines; Daniel Bélanger, professeur (Campus d'Edmundston); Kevin Roussel, étudiant (Campus d'Edmundston); Aubrey Cormier (Île-du-Prince-Édouard), André G. Richard (Sud-Est), Gaston Poitras (Saint-Jean), Raymond Gionet, ancien (Nord-Est), Conrad Ferguson (Fredericton) et Daniel Hétu, professeur (Campus de Shippagan). Absences dans la photo : Dr Ludger Blier, ancien (Nord-Ouest); Simone Comeau-Geddry (Nouvelle-Écosse); Paul D'Astous (Sud-Est), Robert Després (Sud-Est); Liette Dumas-Sluyter (Ottawa); Brian Gallant, étudiant (Campus de Moncton); et Ronald LeBreton, ancien (Sud-Est).*

Daniel Grant obtient le titre de conseiller en ressources humaines agréé

Le conseiller à l'emploi et liaison aux employeurs, Daniel Grant, des Services aux étudiantes et étudiants et du Service de recherche de travail, a obtenu le titre de conseiller en ressources humaines agréé (CRHA) qui est décerné par le Conseil canadien des associations en ressources humaines (CCARH).

AMBASSADEURS DE L'ORDRE DES RÉGENTS ET DES RÉGENTES *- Eugène Durette et Pierre Parent sont devenus ambassadeurs de l'Ordre des Régents et des Régentes lors d'une cérémonie qui a eu lieu au Campus d'Edmundston. Dans la photo, M. Durette, au centre, est en compagnie, de gauche à droite, du chancelier, Louis Comeau; Jeannot Castonguay, président du Conseil des gouverneurs, le recteur, Yvon Fontaine; et Paul Albert, vice-recteur du Campus d'Edmundston. Pierre Parent était absent au moment où fut prise la photo.*

MEMBRES DE L'ORDRE DES RÉGENTS ET RÉGENTES *- Onze personnes sont devenues membres de l'Ordre des Régents et des Régentes lors d'une cérémonie qui a eu lieu au Campus d'Edmundston. La photo nous fait voir, de gauche à droite, à l'avant: Irma Albert, membre; Jeannot Castonguay, président du Conseil des gouverneurs; Louis Comeau, chancelier; le recteur, Yvon Fontaine; et Gérard Landry, membre; debout : les membres Jean-Marc Albert, Paul LeVasseur, représentant son père Grégoire LeVasseur à titre posthume; Martin Albert, Paul Breau, Valmont Martin, Dr Daniel Roy et Jean-Pierre Caron; et Paul Albert, vice-recteur du Campus d'Edmundston. Absents dans la photo : Jacques Gallant et Pierre-Paul Levesque.*

Les professionnels de la gestion des ressources humaines et des relations industrielles ont constaté qu'il était nécessaire d'établir un profil de compétences de portée nationale et d'assurer la transférabilité de l'agrément à titre de CRHA.

En mars 2003, un programme d'agrément national a été lancé par le Conseil canadien des associations en ressources humaines. Avec l'adoption du programme d'agrément national, la profession des ressources humaines continue de jouer un rôle important dans la liaison des stratégies d'affaires à la gestion des personnes.

L'agrément professionnel est un outil indispensable pour maintenir des normes de rendement élevées. L'agrément confère un avantage sur le plan professionnel car il indique que celui qui le possède maîtrise l'ensemble des connaissances en gestion des ressources humaines.

À l'échelle nationale, ce titre exprime la conviction que la pratique professionnelle de la gestion des ressources humaines peut protéger les intérêts des employeurs, des employés et du public.

Pour les étudiants et étudiantes, cette valeur ajoutée au Service de recherche de travail signifie que M. Grant peut vous tenir au courant de l'évolution et des faits nouveaux dans le domaine de la gestion des ressources humaines et, plus particulièrement, dans le volet du recrutement universitaire. Il pourra vous aider à planifier et mettre sur pied une recherche de travail stratégique et professionnelle.

La dynamique du monde du travail, la relation chercheur de travail et employeur et l'accès au travail évoluent constamment. Venez vous renseigner sur les tendances, changements, activités et événements qui s'opèrent en recherche de travail et ainsi dénicher les secrets qui vous démarqueront des autres.

Les Services de recherche de travail vous proposent divers moyens qui vous permettront d'accéder aux ressources, de préparer des outils et de développer des techniques afin de vous préparer une stratégie de recherche de travail professionnelle et efficace.

Les Services de recherche de travail sont réservés aux étudiantes et étudiants inscrits et ceux et celles qui ont terminé leurs études au cours des trois dernières années à l'Université de Moncton.

Renseignements : 858-3739.

Activités-bénéfice au profit du Fonds Sébastien-Savage

Un groupe de personnes de la communauté incluant des anciens membres de l'équipe des Aigles Bleus a pris l'initiative d'organiser deux activités majeures de collecte de fonds qui auront lieu le mercredi 14 décembre pour venir en aide au hockeyeur Sébastien Savage.

Un dîner-conférence aura lieu au Ceps Louis-J.-Robichaud à compter de 12 h 15. Les personnalités du monde du hockey qui ont confirmé jusqu'à maintenant leur participation sont Jean Perron, ancien entraîneur des Aigles Bleus qui a aussi gagné une coupe Stanley comme entraîneur des Canadiens de Montréal; Raymond Bourque, ancien joueur vedette de l'équipe des Bruins de Boston et de l'Avalanche du Colorado; Yvan Cournoyer gagnant de dix coupes Stanley, membre de l'équipe du Canada dans la série Canada Russie en 1972 et que les Canadiens de Montréal viennent tout juste d'honorer en retirant son chandail; Henri Richard, des Canadiens de Montréal, gagnant de 11 coupes Stanley, un record de la LNH; et le commentateur et ancien entraîneur Don Cherry.

Un encan silencieux aura lieu pendant le dîner et un prix de présence sera accordé.

Les billets pour le banquet sont en vente au Ceps Louis-J.-Robichaud (858-4545) et au restaurant Don Cherry's au coût de 50 $ la personne, ce qui inclura aussi un laissez-passer pour la partie de hockey jouée le même soir.

Le 14 décembre également, un match amical de hockey entre des anciens joueurs professionnels menés par Raymond Bourque et des anciens joueurs universitaires sera présenté au Colisée de Moncton à compter de 19 heures. Les billets seront en vente prochainement.

Les organisateurs lancent une invitation à tous les sportifs et à la population à poser un geste de solidarité en participant à ces activités organisées en collaboration avec l'Université de Moncton.

Renseignements : Alain Grenier, 389-9568, Ronald J. LeBlanc, 382-6113, ou Paul-Émile LeBlanc, 855-7443.

Boursières du millénaire

Deux étudiantes du Campus de Shippagan ont reçu une bourse d'excellence de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Il s'agit de Julie LeBouthillier, au D.S.S., qui a reçu une bourse de 5 000 $, et Jeannie Rail, au certificat gestion services financiers, qui a reçu une bourse de 4 000 $.

Ces bourses identifient, encouragent et soutiennent financièrement des étudiants et étudiantes qui consacrent du temps à leur communauté, font preuve de leadership et visent l'excellence dans leurs études.

La Fondation croit que les bénéficiaires peuvent contribuer largement à la vie de l'établissement universitaire qu'ils ont choisi de fréquenter.

Nécrologie

* Toute la communauté universitaire offre ses sincères condoléances à Louise Beaulieu, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation, à la suite du décès de son beau-père, Louis A. Richard, survenu le 14 novembre.

* Sincères condoléances également à Lucille Léger, secrétaire administrative au bureau de la doyenne - arts et sciences sociales - administration publique, à la suite du décès de sa mère, Adriana Léger, de Saint-Antoine, survenu le 25 novembre à l'âge de 71 ans.

* Sincères condoléances aussi au professeur Julien Chiasson, du Département d'informatique, à la suite du décès de son père, Vincent Chiasson. Ses funérailles ont eu lieu le 29 novembre en l'église Notre-Dame-des-Flots de Lamèque.

PROCESSUS DE MODIFICATION DES LOIS *- Me François Daigle, avocat général principal et directeur des services juridiques, et Bernard Thériault, directeur intérimaire de la division des pêches autochtones pour la région du Golfe au bureau de Moncton, tous deux du ministère des Pêches et Océans, ont prononcé à la Faculté de droit une conférence portant sur le Processus de modification des lois - l'exemple de la Loi sur les pêches. La photo nous fait voir, dans l'ordre habituel, l'étudiante Junie St-Fleur, Robert LeBlanc, vice-doyen, Bernard Thériault et Me François Daigle.*

Nomination pour Francis Coutellier

Francis Coutellier, directeur du Département des arts visuels, a été nommé pour représenter le Ministre canadien de la Justice au comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale pour le Nouveau-Brunswick pour un mandat de deux ans.

Les comités consultatifs indépendants pour la magistrature sont au cœur même du régime de nominations. Leur rôle est d'évaluer les compétences des avocats qui se portent candidats à la magistrature. Il y a au moins un comité dans chaque province et territoire.

L'évaluation des candidatures est faite par le comité régional pour le district judiciaire où le candidat exerce sa profession ou par le comité qui est, de l'avis du Commissaire, le plus apte à faire l'évaluation. Chaque comité est formé de sept membres qui représentent la magistrature, le Barreau et le public, et un membre d'office n'ayant pas droit de vote, soit le commissaire à la magistrature ou la directrice exécutive.

Renseignements : 858-4033.

Des étudiants internationaux découvrent Cap-Pelé grâce à la Coalition pour la liaison interculturelle

Dans le cadre d'une activité organisée par la Coalition pour la liaison interculturelle (CLI), une cinquantaine de personnes, dont une trentaine d'étudiantes et étudiants internationaux de l'Université de Moncton, ont été accueillies dans la municipalité de Cap-Pelé. Ayant pour but de favoriser les échanges culturels et les liens d'amitié entre les étudiants internationaux de l'U de M et la communauté, la CLI organise des activités dans un esprit convivial auprès des communautés francophones de la région.

À Cap-Pelé, les visiteurs ont tout d'abord été accueillis par le maire adjoint, Hector Doiron. Omer Brun, ancien maire de Cap-Pelé et enseignant à la retraite, a ensuite présenté l'historique du village avant d'inviter le groupe à visiter une boucannière pour fumer le hareng et un atelier de pêcheurs. Ponctuée d'humour et de récits colorés, la présentation de M. Brun a permis aux étudiantes et étudiants internationaux de découvrir l'importance de la pêche en Acadie.

La visite s'est terminée avec un repas au homard servi au chalet des pères de la Congrégation de Sainte-Croix. Pour l'occasion, la congrégation avait gracieusement mis à la disposition de la CLI ses deux propriétés en bordure de mer.

La CLI a été fondée en 2003. Elle est formée de personnes représentant l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs retraités de l'U de M (ABPPRUM), de l'Association des étudiants internationaux de l'U de M, du Service des étudiants internationaux de l'U de M, de l'Association multiculturelle du Grand Moncton et de la section Émilie-LeBlanc de la SAANB. Parmi ses bailleurs de fonds, il y a la communauté chrétienne Notre-Dame d'Acadie, l'ABPPRUM, l'ABPPUM et le Fonds Fernand-Landry pour le dialogue des cultures.

La CLI a également offert aux étudiantes et étudiants internationaux un repas acadien, une visite au verger Belliveau, une visite de Memramcook et une sortie à la cabane à sucre.

Selon les participants et participantes, l'expérience est concluante. La CLI favorise une connaissance mutuelle entre les gens du milieu et la population étudiante internationale en plus d'offrir des occa-

La photo nous fait voir des participants et participantes à la visite de la municipalité de Cap-Pelé organisée par la Coalition pour la liaison interculturelle. La CLI est organisme visant à favoriser les échanges culturels et les liens d'amitié entre les étudiants internationaux de l'Université de Moncton et la communauté.

Bingo géant

Il y aura un bingo géant le mercredi 14 décembre de 19 h à 20 h et les profits iront aux élèves du groupe Harmonie-Jazz de l'école L'Odyssée pour leur permettre de participer au Festival Héritage en avril prochain. Le bingo aura lieu au cafétorium de l'école, au 60, promenade Léopld-F.-Belliveau. Les portes ouvriront à 18 h 30. Il y aura trois prix à gagner - 250 $, 500 $ et 1 000 $. Il vous en coûte 5 $ pour une feuille de trois cartes et vous pouvez vous les procurer à The Framework au Centre culturel Aberdeen.

Renseignements : 869-6774.

Nominations académiques

Plusieurs nominations ont été faites à des postes administratifs dans diverses unités académiques.

À la Faculté des sciences, Marc-André Villard a été nommé titulaire de la Chaire de recherche du Canada en conservation des paysages pour un deuxième mandat de cinq ans (31 décembre 2010).

Jacques Nuckle a été nommé directeur adjoint du Département de biologie pour un mandat de deux ans (30 juin 2007).

À la Faculté d'ingénierie, Samuel Sami a été nommé directeur du Centre de recherche en conversion d'énergie pour un autre mandat de trois ans (30 juin 2008).

À la Faculté des arts et des sciences sociales, Joceline Chabot a été nommée directrice adjointe du Département d'histoire et de géographie pour un mandat d'un an (juin 2006).

Omer Chouinard a été nommé directeur du programme de maîtrise en études de l'environnement pour un mandat de trois ans (30 juin 2008).

HEBDO Campus

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué à titre gracieux à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis au plus tard le jeudi à 16h30 pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

servcomm@umoncton.ca

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire
William Thériault, agent des communications et responsable du bulletin
Ghislaine Arsenault, agente des communications

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172

Imprimé sur du papier recyclé.